Siemens Gamesa doit résoudre l'extension contrariée de son usine d'éoliennes au Havre

Pour produire des pales de 115 mètres de long correspondant aux turbines plus puissantes de 14 et 15 MW, l'usine Siemens Gamesa du Havre doit s'étendre et se réorganiser. Une ambition industrielle contrariée par l'avis mitigé de l'autorité environnementale et qui a indirectement suscité l'inquiétude parmi les 1 400 salariés du site impactés par les changements d'organisation prévus.

19 décembre 2024, par Frédérick AUVRAY - Le marin

https://lemarin.ouest-france.fr/energie/energies-marines/siemens-gamesa-doit-resoudre-lextension-contrariee-de-son-usine-deoliennes-au-havre-e4a37a6c-be09-11ef-b5d6-7870d96100f5

Au Havre, Siemens Gamesa qui cherche à étendre sa production pour des machines plus puissantes est aussi contrainte de stocker davantage de pales sur d'autres sites du port en raison des retards accumulés sur les parcs éoliens français. | FRÉDÉRICK AUVRAY

Deux ans après sa mise en service, l'usine d'éolienne de Siemens Gamesa a connu son premier grand mouvement social avec une grève de quatre jours entre le 11 et 15 décembre menée par la CGT. Ultra-majoritaire au sein de ce site qui emploie à ce jour 1 400 salariés dont 500 intérimaires, le syndicat protestait contre les conditions de chômage partiel qui devaient être mises en place entre avril et septembre 2025. Une période durant laquelle Siemens Gamesa doit s'étendre avec 12 700 m² de locaux supplémentaires et réorganiser l'ensemble de ses ateliers afin de mener à bien son nouveau projet industriel.

L'enjeu est de taille. Alors que l'usine produit aujourd'hui des pales de 75 et 81 mètres correspondant aux turbines de 7 et 8 MW des premiers parcs éoliens français, l'objectif est désormais de produire des pales de 115 mètres correspondant aux turbines de 14 et 15 MW. Il s'agit ni plus ni moins de rester dans la course de l'augmentation constante des puissances dans l'éolien offshore alors que Siemens Gamesa teste déjà au Danemark des machines de plus de 20 MW.

Copie à revoir

Si le conflit social est aujourd'hui résorbé avec un accord trouvé sur le montant des rémunérations des personnels touchés par le chômage partiel et le nombre de jours non travaillés à récupérer en 2026

revu à la baisse, l'avis plus que mitigé adressé par l'autorité environnementale reste un gros caillou dans la chaussure de l'industriel. Même s'il ne s'agit que d'un avis, il pèsera sur l'arrêté préfectoral qui doit autoriser ces travaux d'extension.

L'autorité environnementale demande à Siemens Gamesa de revoir sa copie, notamment sur les contrôles des rejets atmosphériques de l'activité industrielle et le fonctionnement de sa station d'épuration. "**On y travaille. On fera en sorte d'être au rendez-vous de ce grand projet industriel**", assure Frédéric Petit, directeur du site.